



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Grève des enseignants

Question au Gouvernement n° 1746

Texte de la question

GRÈVE DES ENSEIGNANTS

Mme la présidente . La parole est à M. Édouard Bénard.

M. Édouard Bénard . Nous vivons une nouvelle journée de grève et de mobilisation pour réclamer l'abandon des mesures prévues par la réforme dite du choc des savoirs, notamment l'instauration de groupes de niveau en français et en mathématiques au collège.

Enseignants, chercheurs et parents d'élèves s'opposent en nombre à cette nouvelle offensive contre le collège qui, en plus d'apparaître de plus en plus – disons-le – comme une usine à gaz ingérable, n'aura d'autre effet que d'aggraver des inégalités sociales déjà trop déterminantes dans le parcours scolaire des enfants et adolescents. Faute de moyens humains et budgétaires, ces groupes seront créés, dans la plupart des cas, à nombre de professeurs constant ou en faisant appel à de jeunes retraités.

Mme la ministre de l'éducation nationale, vous venez de dire à mon collègue Corbière que ces mesures répondaient à une attente. Or, pour nous, l'ensemble de ces dispositifs – réforme des lycées professionnels et du bac, sélection accrue à l'entrée de l'université à travers Parcoursup, instauration de groupes de niveau au collège – a pour seul objectif d'introduire des logiques de concurrence, de performance et de spécialisation des formations fonctionnelles pour les adapter aux nécessités du sacro-saint marché. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR-NUPES et sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Olivier Faure applaudit également.)*

Notre société a mis un siècle – pas moins – à instaurer un système scolaire capable d'accueillir tous les enfants dans un parcours commun jusqu'à 16 ans. Cette réforme organise en première instance l'orientation précoce des jeunes qui n'ont que l'école pour réussir. Force est de constater que nous assistons ainsi au développement d'un système éducatif à deux vitesses où les classes populaires voient s'amoindrir leurs possibilités de s'émanciper par l'éducation alors que les classes supérieures reproduisent leurs privilèges sociaux grâce à une logique de séparatisme éducatif. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR-NUPES et sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES. – M. Olivier Faure applaudit également.)*

Outre l'abandon du choc des savoirs que nous appelons de nos vœux, quelles réponses concrètes apportez-vous à ces enseignants et personnels de l'éducation nationale qui, depuis plusieurs mois, vous demandent – à vous aujourd'hui comme à vos prédécesseurs hier – une revalorisation salariale sans contrepartie et des moyens pour l'éducation publique ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR-NUPES, LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Mme Nicole Belloubet, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse* . Je l'ai dit, toute mobilisation mérite attention. Je suis donc attentive à tout ce qui se dit, voire se murmure – je le répète, les chiffres de la mobilisation indiquent que moins de 10 % de nos personnels se déclarent en grève.

Mme Nadège Abomangoli . Arrêtez avec ça !

Mme Nicole Belloubet . Nous avons affirmé un objectif clair : d'une part, assurer une meilleure maîtrise des matières et des enseignements fondamentaux par nos élèves afin d'élever le niveau ; d'autre part – je le redis devant vous –, refuser toute ségrégation sociale et scolaire.

C'est pourquoi nous serons attentifs à la manière dont les groupes se déploieront en sixième et en cinquième. Nous l'avons dit avec M. le Premier ministre : nous allons permettre à nos jeunes de travailler en groupe pour mieux maîtriser les compétences.

M. Fabien Di Filippo . L'école à deux vitesses, ce ne sont pas des groupes de niveau !

Mme Nicole Belloubet . Toutefois, des brassages seront possibles entre ces groupes, lors du retour en classe entière.

Oui à la pédagogie différenciée entre les groupes, non au tri social qui pourrait en résulter. Le dispositif que nous avons prévu permettra d'atteindre notre objectif.

Je ne reviendrai pas sur la question de l'augmentation de la rémunération des personnels enseignants car je l'ai déjà évoquée dans ma réponse à M. Corbière. En revanche, j'ajouterai un mot sur les moyens. Je vous rappelle que notre démographie est telle que nous perdons des élèves. Entre 2017 et aujourd'hui, on compte 400 000 élèves en moins dans l'enseignement primaire.

Mme Cécile Untermaier . Ça ne se ressent pas dans les classes !

Mme Nicole Belloubet . Dans la même période, nous avons créé 12 000 emplois dans l'enseignement du premier degré.

M. Fabien Di Filippo . Ce ne sont pas des postes d'enseignant !

Mme Nicole Belloubet . C'est dire l'effort qui a été fait. Enfin, dans le second degré, le nombre d'élèves en moins atteignait, lors de la dernière rentrée, 2 300 et s'élèvera, à la prochaine rentrée, à 7 000. Pourtant nous créons 800 emplois supplémentaires. (*Mme Raquel Garrido s'exclame.*)

Vous le voyez, nous sommes extrêmement attentifs à ce que disent les enseignants. Nous les écoutons, et le Gouvernement continue d'agir. (*M. Jean-Louis Bourlanges applaudit.*)

Données clés

Auteur : [M. Édouard Bénard](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1746

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 avril 2024